

OUEST acoustique

BUREAUX D'ÉTUDES EN ACOUSTIQUE LE MANS RENNES ANGERS VANNES



CHUT ! On mange

Les cantines scolaires sont des lieux de vie incontournables dans la journée des élèves. Elles offrent un moment de pause, de socialisation et de restauration.

Toutefois, ces espaces sont souvent marqués par un **niveau sonore élevé**, qui peut atteindre des seuils préoccupants.

En moyenne, le bruit dans une cantine scolaire peut **dépasser les 85 décibels (dB)**, un niveau équivalent à celui d'un **boulevard très fréquenté ou d'un aspirateur en marche**. Dans certains cas, des pics de 90 à 95 dB sont même enregistrés, bien au-dessus des recommandations de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), qui fixe le seuil de gêne à 55 dB pour les environnements intérieurs.

Ce bruit excessif est causé par plusieurs facteurs : la concentration d'un grand nombre d'enfants dans un espace clos, le mobilier souvent peu insonorisé, l'acoustique des locaux mal adaptée, et la dynamique propre aux moments de repas où les échanges vocaux sont nombreux.

Cette ambiance sonore peut entraîner des **conséquences notables**.

Chez les enfants, le bruit :

- nuit au plaisir du repas et à l'apaisement attendu lors de la pause méridienne,
- favorise l'excitation, la nervosité ou l'agitation,
- peut entraîner des troubles du sommeil,
- trouble la concentration et la capacité d'attention.

Pour les équipes de restauration, cela crée un **environnement de travail fatigant et stressant, avec une perte de concentration, une hausse de la pénibilité et un risque accru de troubles auditifs sur le long terme**. Selon une enquête menée par la Mutualité Française, **70 %** des agents de cantine scolaire déclarent que le bruit est l'un des aspects les plus pénibles de leur travail.

Dans ce contexte, il devient **essentiel de ne plus considérer le bruit comme une fatalité mais comme une problématique à part entière, nécessitant des actions concrètes**. De l'aménagement des espaces à la sensibilisation des élèves, en passant par l'adaptation des rythmes de service ou l'usage de matériaux acoustiques, de nombreuses pistes peuvent être envisagées pour faire de la cantine un lieu plus serein, à la fois pour les enfants et pour les professionnels qui y travaillent.

Cette proposition vise donc à accompagner la collectivité dans une démarche complète, pour réduire durablement le niveau de bruit.

Elle s'appuie sur un diagnostic initial, des actions ciblées, un accompagnement humain et technique, et un suivi sur l'année, pour une amélioration concrète, mesurable et durable.

OUEST acoustique

PHASE 1 DIAGNOSTIC ACOUSTIQUE



Diagnostic acoustique

Cette première étape consiste en une étude technique de l'environnement bâti de la cantine.

Ce diagnostic permet de comprendre comment l'espace amplifie ou absorbe le bruit, et de repérer les leviers techniques disponibles pour une amélioration.

L'intervention se fait en dehors des heures de repas, à l'aide d'outils de mesure spécialisés.

Elle comprend :

- des mesures de temps de réverbération (résonnance de la pièce)
- l'analyse des matériaux présents (murs, plafond, sols, mobilier)
- l'identification des sources principales de nuisance sonore liées à l'architecture.

Le rapport de diagnostic qui en découle constitue la base technique de toute action future, en mettant en lumière les éventuels besoins en traitement acoustique.



Analyse d'un service

La seconde phase se déroule pendant un temps de repas, afin d'observer un service et de mesurer le niveau sonore le temps du déjeuner.

Il s'agit ici d'évaluer la densité d'occupation, la circulation des enfants, le bruit ambiant, mais aussi les modalités d'encadrement :

- postures du personnel
- consignes données
- gestion des flux et interactions

Cette observation croise des éléments quantitatifs (niveau sonore mesuré) et qualitatifs (attitudes, organisation, rythmes). Elle permet de mieux cerner les facteurs humains et organisationnels du bruit, souvent aussi déterminants que les facteurs matériels.

Cette analyse complète le diagnostic technique par une compréhension fine du vécu des enfants et du personnel.



D.U.E.R.P Dosimétrie

Les mesures au sonomètre réalisé pendant un service en différents points du restaurant scolaire permettent d'évaluer l'exposition sonore des élèves et des encadrants, mais les résultats ne peuvent pas être comparés aux seuils réglementaires applicables à l'exposition sonore des personnes.

Pour cela, il est nécessaire de réaliser des mesures plus spécifiques à l'aide de dosimètres : ces appareils placés le temps du service sur l'agent permettent d'évaluer précisément son exposition sonore ainsi que sa durée d'exposition.

Les résultats peuvent alors être intégrés dans le Document Uniquement d'Évaluation des Risques Professionnels (DUERP), répondant ainsi aux obligations réglementaires en matière de santé au travail.



Réunion de restitution intermédiaire

À l'issue des deux premières phases, une réunion est organisée avec les différentes parties prenantes : services municipaux, agents de cantine, élus, etc.

Cette réunion vise à partager les constats du diagnostic acoustique et de l'observation en situation réelle, à poser un langage commun autour des enjeux sonores, et à envisager ensemble les suites possibles.

Les actions possibles sont :

- Réalisation de travaux pour la mise en œuvre de solutions acoustiques
- Animation de formation, d'actions de sensibilisation ou d'un simple accompagnement méthodologique.

Cette étape charnière garantit une co-construction de la démarche et permet à chaque acteur de se positionner dans le projet. Elle marque la fin du socle d'analyse et le point de départ des actions éventuelles.

OUEST acoustique

PHASE 2 LES ACTIONS A MENER



L'ensemble des étapes suivantes est optionnel et dépendra du résultat du diagnostic et des décisions prises lors de la réunion de restitution intermédiaire à l'issu de ce dernier.

Préconisations techniques et travaux éventuels

À la suite du diagnostic initial, des préconisations techniques peuvent être formulées pour améliorer l'environnement sonore de la cantine.

Il peut s'agir de la pose de panneaux acoustiques, de claustres absorbants, ou simplement de l'optimisation de l'agencement de la salle.

Ces propositions sont réalistes, budgétairement adaptées, et hiérarchisées en fonction de leur impact.

Si aucun aménagement n'est jugé nécessaire, cette phase peut naturellement être écartée.



Crédits photo : WESCO



Formation du personnel encadrant

Une formation à la gestion sonore peut être proposée aux agents encadrant les repas afin de leur donner des outils concrets pour mieux canaliser les dynamiques de groupe, apaiser les temps de repas, anticiper les montées sonores, et favoriser un climat calme sans tension.

La formation s'appuie sur des situations concrètes et observées sur site, avec une approche bienveillante et participative. Bien qu'il n'existe aucune recette miracle et universelle, nos 12 années d'expérience sur le sujet nous ont permis de savoir ce qui en général fonctionne de ce qui ne fonctionne pas.

Elle peut être dispensée en une ou plusieurs sessions, selon les besoins et la disponibilité du personnel, et inclut des supports pratiques à réutiliser sur le long terme.

Ouest acoustique est un organisme de formation certifié QUALIOPI.

L'ensemble des étapes suivantes est optionnel et dépendra du résultat du diagnostic et des décisions prises lors de la réunion de restitution intermédiaire à l'issu de ce dernier.

« Ohé le bruit »



Sensibilisation des enfants

Les enfants sont naturellement au cœur de la démarche, et leur implication est essentielle pour garantir une réduction pérenne du bruit.

Des interventions en classe ou sur le temps scolaire peuvent être proposées, sous forme d'ateliers ludiques et pédagogiques, pour les sensibiliser aux effets du bruit sur le corps, le cerveau, la communication et le vivre-ensemble.

Ces animations sont adaptées à chaque tranche d'âge, favorisent l'expression et la prise de conscience, et peuvent s'inscrire dans un projet d'école ou un programme d'éducation à la santé.

Dans tous les cas, la démarche sera expliquée aux enfants lors du diagnostic.

Conditions de mise en œuvre et modularité

L'accompagnement proposé repose sur une **démarche souple, progressive et adaptée à la réalité de chaque établissement**. Il ne s'agit pas d'un programme figé, mais bien d'un cadre modulable que la collectivité peut ajuster en fonction de ses besoins, de ses contraintes et de ses priorités budgétaires.

Chaque phase du projet peut être mise en œuvre indépendamment, à condition que les deux premières étapes d'analyse (diagnostic du bâtiment et observation d'un service) aient été réalisées. Ces deux phases initiales constituent le socle de compréhension indispensable pour proposer des actions pertinentes. Une collectivité peut choisir de s'en tenir à ce diagnostic seul, ou de poursuivre avec les volets correctifs et le suivi.

Les modules proposés (travaux acoustiques, formation du personnel, sensibilisation des enfants, suivi en cours d'année) peuvent être activés à la carte, selon les résultats du diagnostic, les marges d'intervention disponibles et la volonté des équipes en place.

OUEST acoustique

PHASE 3 SUIVI ET BILAN



Point d'étape à mi-parcours

En milieu d'année scolaire, une nouvelle observation pendant un service de cantine est organisée.

L'objectif est double :

- mesurer l'évolution du niveau sonore
- recueillir les retours du personnel sur les changements mis en place.

Cette étape permet d'ajuster les actions en cours, de relancer une dynamique si besoin, ou de confirmer les effets positifs d'un engagement collectif.

Elle s'appuie à la fois sur des données (mesures comparées au diagnostic initial) et sur l'expérience vécue au quotidien.



Bilan de fin d'année

En fin d'année scolaire, un dernier passage en cantine permet de dresser un bilan global de l'accompagnement.

Un nouveau diagnostic sonore est réalisé, dans les mêmes conditions que le premier, afin de mesurer objectivement les évolutions. Ce moment-clé permet aussi de mettre en lumière les progrès humains : climat plus serein, comportements modifiés, nouvelles habitudes installées.

Un rapport de synthèse est remis à la collectivité, reprenant les étapes du projet, les données comparatives, les points forts, les freins éventuels et les perspectives pour la suite.

Une réunion de clôture permet de valoriser le travail accompli et de consolider les acquis pour l'avenir.



Tarification

Chaque étape de l'accompagnement peut être engagée de manière indépendante, selon les besoins et les priorités de la collectivité.

Les tarifs sont indiqués à titre indicatif et peuvent être ajustés selon le contexte local (taille de la cantine, éloignement géographique, etc.).

Nom du module	Tarification	Détails
Diagnostic acoustique	TARIFICATION	<ul style="list-style-type: none">• Diagnostic acoustique du bâtiment• Observation d'un service de cantine• Rapport d'étude acoustique• Détermination et accompagnement des travaux• Proposition de solutions acoustiques (traitements légers ou structurels), adaptées au contexte et aux contraintes du site.• Réunion de restitution intermédiaire
Dosimétrie	TARIFICATION	<ul style="list-style-type: none">• Mesure en continu de l'exposition au bruit• Rapport d'essai situant les résultats vis-à vis des seuils réglementaires
Travaux acoustique	TARIFICATION	Vérifier et confirmer que les propositions des entreprises ayant répondu à votre demande de travaux respectent les exigences du rapport acoustique
Formation « Gestion du bruit » Sensibilisation des agents	TARIFICATION	<p>Groupe de 4 adultes minimum</p> <p>Module autour de la gestion du bruit, de la régulation des groupes, de l'apaisement des temps de repas.</p> <p>Approche concrète, bienveillante, adaptée aux réalités du terrain</p>

NOUS CONSULTER

Tarification

Chaque étape de l'accompagnement peut être engagée de manière indépendante, selon les besoins et les priorités de la collectivité.

Les tarifs sont indiqués à titre indicatif et peuvent être ajustés selon le contexte local (taille de la cantine, éloignement géographique, etc.).

Nom du module	Tarification	Détails
Atelier pédagogique « Ohé le bruit » Sensibilisation des enfants	Tarification	Ateliers pédagogiques en classe ou sur un temps extrascolaire, pour comprendre les effets du bruit et valoriser les comportements calmes. Durée variable selon l'âge
Suivi acoustique	NOUS CONSULTER	En cours d'année scolaire Nouvelles campagnes de mesures acoustique et observation d'un service de restauration. Echange avec les équipes et ajustement des pratiques si besoin. En fin d'année scolaire Dernier diagnostic sonore, évaluation des progrès réalisés, réunion finale de clôture. Récapitulatif de l'ensemble de la démarche, avec indicateurs comparés, constats, points d'amélioration et perspectives.

UEST acOUSTIQUE

BUREAUX D'ÉTUDES EN ACOUSTIQUE

UEST ACOUSTIQUE LE MANS (Siège)

8 Avenue René Laennec 72000 LE MANS

T: 02 72 16 57 76

lemans@ouest-acoustique.fr

